

Des solutions pour les professionnels

Prévenir et trier vos déchets

Vous souhaitez réduire votre facture de gestion de déchets ménagers et recyclables ? La Communauté de communes vous accompagne dans le conseil et la mise en oeuvre d'actions.

Vous êtes sensible à une démarche éco-responsable de tri de vos déchets recyclables ? La Communauté de communes vous offre un accès gratuit à l'ensemble de ses points tri et un service de collecte de vos papiers de bureau non confidentiels.

Collecter vos déchets non recyclables

Vous pouvez librement opter pour une [collecte par les services de la Communauté de communes](#) [1] ou par un prestataire privé.



Plus d'information auprès de Lucile GODEFROY -
Ambassadrice du tri et de la prévention des déchets

Tél : 03.29.90.75.93

promoteurdutri@codecom-pays-commercy.fr

URL source: <http://www.paysdecommercy.fr/des-solutions-pour-les-professionnels>

Liens

[1] <http://www.paysdecommercy.fr/node/311>